



Année scolaire 2023/24

L'enseignement professionnel débutera le lundi 28 août 2023.

1. Apprentissage

Chaque apprenti·e est rendu·e attentif/ve au fait qu'il/elle a l'obligation de suivre l'enseignement professionnel conformément aux horaires établis, même si le contrat d'apprentissage n'est pas encore approuvé.

Apprenti·e-s de 1^{ère} année

Les apprenti·e-s de 1^{ère} année des professions de menuisiers, charpentiers, ébénistes, mécaniciens en maintenance d'automobiles et installateurs-électriciens fréquentent les cours à Fribourg ou à Bulle, selon coordination des directions respectives. En principe, s'ils sont domiciliés dans les districts de la Broye, du Lac, de la Sarine et de la Singine, ils suivent les cours à Fribourg. En fonction des effectifs, **le lieu des cours professionnels (Fribourg ou Bulle) sera fixé définitivement à mi-septembre.**

Les apprenti·e-s de 1^{ère} année des professions ci-dessous qui fréquenteront l'EPAI se présenteront pour une demi-journée d'accueil selon les informations suivantes :

Rendez-vous devant le bâtiment « F » pour l'accueil par la Direction (env. 15'). A l'issue de cet accueil, les apprenti(e)s seront pris-es en charge par leur maître de classe.

Professions	Date	Accueil par la Direction
Agent d'exploitation CFC	25.08.2023	07:55
Aide en technique du bâtiment AFP	25.08.2023	07:55
Aide-menuisier AFP	23.08.2023	13:25
Aide-peintre AFP	25.08.2023	07:55
Assistant en maintenance d'automobiles AFP	24.08.2023	07:55
Assistante dentaire CFC	25.08.2023	07:55
Automaticiens CFC	23.08.2023	07:55
Boucher CFC	22.08.2023	13:25
Boulangier-pâtissier-confiseur CFC	24.08.2023	07:55
Calorifugeur-tôlier CFC	22.08.2023	07:55
Carrossier-peintre CFC	23.08.2023	07:55

Carrossier-réparateur CFC	23.08.2023	07:55
Carrossier-tôlier CFC	23.08.2023	07:55
Charpentier CFC	23.08.2023	07:55
Coiffeuse CFC	23.08.2023	13:25
Confectionneuse AFP	22.08.2023	13:25
Constructeur d'appareils industriels CFC	22.08.2023	07:55
Constructeur d'éléments en béton préfabriqués CFC	22.08.2023	07:55
Constructeur d'installation de ventilation CFC	22.08.2023	07:55
Constructeur métallique CFC	22.08.2023	07:55
Créatrice de vêtements CFC	25.08.2023	07:55
Cuisinier CFC	23.08.2023	13:25
Dessinateur-constructeur industriel CFC	23.08.2023	07:55
Dessinateur CFC - option architecture	24.08.2023	07:55
Dessinateur CFC - option génie civil	22.08.2023	07:55
Ebéniste CFC	23.08.2023	13:25
Electricien de montage CFC	24.08.2023	07:55
Employé en cuisine AFP	23.08.2023	13:25
Employé en restauration AFP	25.08.2023	07:55
Ferblantier CFC	22.08.2023	07:55
Informaticien CFC	22.08.2023	07:55
Installateur en chauffage CFC	22.08.2023	07:55
Installateur sanitaire CFC	22.08.2023	13:25
Installateur-électricien CFC	24.08.2023	07:55
Laborantin CFC orientation biologie	23.08.2023	13:25
Laborantin CFC orientation chimie	23.08.2023	13:25
Maçon CFC	22.08.2023	07:55
Mécanicien d'appareils à moteur CFC	24.08.2023	07:55
Mécanicien de production CFC	23.08.2023	07:55
Mécanicien en machines agricoles CFC	24.08.2023	07:55
Mécanicien en machines de chantier CFC	24.08.2023	07:55
Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC	24.08.2023	07:55
Mécatronicien d'automobiles CFC	24.08.2023	07:55
Menuisier CFC	23.08.2023	13:25
Opérateur de machines automatisées CFC	25.08.2023	07:55
Peintre en bâtiments CFC	25.08.2023	07:55
Polymécanicien CFC	23.08.2023	07:55
Polymécanicien (E) CFC	23.08.2023	07:55
Recycleur CFC	23.08.2023	13:25
Spécialiste en restauration CFC	25.08.2023	07:55

Les apprenti(e)s se présentent avec le matériel nécessaire pour écrire, une règle et une calculatrice.

2. Préapprentissage

Test de niveau le vendredi 25 août 2023. Rendez-vous à 13h30 dans le hall d'entrée de l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle, Derrière-les-Remparts 5, 1700 Fribourg.
Les convocations (avec les jours de cours) sont envoyées par écrit au maître d'apprentissage.
Début des cours dès le lundi 4 septembre 2023.

3. Cours d'intégration

Les élèves qui n'ont pas reçu de convocation personnelle jusqu'au 10 août 2023 s'annoncent auprès de Mme Helai Chertzai au 026 305 25 14.

4. Maturité professionnelle (filières intégrées à l'apprentissage ou à plein temps)

Les candidat(e)s admis(es) sont informé(e)s personnellement.

5. Matériel scolaire

Les manuels scolaires prescrits par les professions seront distribués durant les premiers jours de la rentrée scolaire. Une facture sera ensuite envoyée durant l'automne.

Dans le cas où du matériel est déjà en possession de l'apprenti-e, celle/celui-ci est tenu-e de se renseigner auprès de son enseignant-e pour savoir s'il est adapté. Dans le doute, nous vous suggérons de ne pas prendre de livres lors de la distribution. Un guichet permettra de les acheter ultérieurement. **Aucun retour ne sera accepté.**

Certaines professions ayant beaucoup de matériel à retirer, il est prudent de se munir d'un sac supplémentaire pour le transport. Un sac peut être acheté sur place au prix de CHF 2.50.

6. Divers

Les horaires et des informations complémentaires peuvent être consultés sur notre site internet www.fr.ch/epai.

Le secrétariat de l'école sera à disposition pour toute information dès le lundi 7 août 2023.

Cet avis tient lieu de convocation. Aucune convocation personnelle ne sera envoyée hormis pour la maturité professionnelle et les cours d'intégration.